



Années universitaires 2018/2021

Ingénieur agronome de Bordeaux Sciences Agro en apprentissage (3 ANS)

Parcours : MANAGEMENT QRSE DES FILIERES ALIMENTAIRES

Objectifs de la formation

La spécialisation **Management QRSE des filières alimentaires** forme des **Ingénieurs QSE/RSE**, futurs acteurs des filières agroalimentaires capables d'anticiper, de maîtriser et de **manager les risques**. Ils contribuent à répondre aux exigences de toutes les **parties intéressées** de l'entreprise (clients, consommateurs, pouvoirs publics ...). La maîtrise des **outils du management et de l'amélioration continue** en fait des acteurs majeurs dans la conception, la mise en place et l'animation des **démarches de progrès** nécessaires à la performance globale de l'entreprise

Valeur ajoutée des enseignements

- Une **formation transversale** qui forme pour toutes les entreprises de la chaîne alimentaire ;
- Une **approche intégrée** des **problématiques Qualité, Sécurité et Environnement (QSE)** de l'entreprise ;
- La volonté d'intégrer les exigences de la **Responsabilité Sociétale** dans le fonctionnement des entreprises (RSE) ;
- Une forte contribution **d'acteurs professionnels** (cours, visites d'entreprises, projets et stages) ;
- Un **alternant qualifié**, capable d'intégrer votre service qualité pour y piloter vos **démarches d'amélioration continue**.

Public visé

- Titulaire d'un **BTS, d'un DUT ou d'une Licence professionnelle (issu d'un Bac général, technologique ou professionnel)**.
- **Jeunes de 16 à 30 ans** révolus au début de l'apprentissage.
- **Admis par le concours Apprentissage** – Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires.

Entreprises d'apprentissage

- Organismes de production (dont coopératives agricoles) et de transformation de denrées alimentaires (PME, IAA, ...)

Débouchés


- La spécialisation **Management QRSE des filières alimentaires** permet d'accéder aux métiers liés :
 - + **Au management opérationnel** des risques (responsable qualité produit / ingénieur qualité-environnement / responsable management durable qualité, sécurité, environnement / responsable amélioration continue) ;
 - + **A l'accompagnement** (formateur / consultant) ou à l'évaluation (auditeur) des démarches de progrès engagées par les entreprises.


Calendrier prévisionnel 2018-2021


	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2018-2019 1 ^{er} année												*														
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2018-2019 1 ^{er} année		*	*																							
	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2019-2020 2 ^e année																										
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2019-2020 2 ^e année																										
	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2020-2021 3 ^e année																										
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2020-2021 3 ^e année																										

★ AGENDA DU MAITRE D'APPRENTISSAGE :

Nov. 2018 : réunion Maitres d'Apprentissage
Mars 2019 : Présentations diagnostic global
Sept. 2021 : Soutenances mémoires ingénieur

 Période en centre de formation

 Période en entreprise (dont 4 semaines de mission à l'étranger et les congés payés 3x5 semaines)

 Période entreprise / centre de formation aux choix en respectant un ratio de 7 semaines en entreprise / 11 semaines en centre de formation

Coût d'un apprenti élève-ingénieur à Bordeaux Sciences Agro

- **Durée de la formation** : 3 ans dont 65 semaines en centre de formation et 91 semaines en entreprise (dont 4 semaines de mission à l'étranger et 3x5 semaines de congés payés).
- **Coût de la formation** (8 000 euros) est financé par la Taxe d'Apprentissage versée par l'entreprise, complétée par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.
- Rémunération de l'apprenti.e basée sur un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti recruté. Coût minimum employeur de 7 200 € pour la 1^{er} année, 12 500 € pour la 2^e année et 16 000 € pour la 3^e année.
- **Primes à l'apprentissage** :
 - + Les contrats d'apprentissage conclus dans les entreprises de moins de 11 salariés ouvrent droit à une prime versée par la région à l'employeur. La région détermine le montant de cette prime, qui ne peut être inférieur à 1000 € par année de formation, ainsi que ses modalités d'attribution.
 - + L'aide au recrutement d'un.e premier.e apprenti.e ou d'un.e apprenti.e supplémentaire s'adresse aux entreprises de moins de 250 salariés. Son montant est de 1000 € minimum.
- **Exonération des charges sociales** : En tant qu'employeur d'apprenti.e, votre entreprise bénéficie d'exonérations de cotisations et de contributions sociales patronales et salariales au titre de ce contrat d'apprentissage.

+ d'information : [portail de l'alternance](#)

Formation réalisée en partenariat avec le CFAA 47



Contact candidats : apprentissage@agro-bordeaux.fr

Tél : 05 57 35 07 23 – 05 57 35 07 11



Contact Entreprises : Corinne BALMETTE, CFAA47 - corinne.balmette@educagri.fr